



DECLARATION DE LA FSU AU CTSD DU 27 Juin 2017

2017, un nouveau président, une nouvelle assemblée législative, un champ républicain heureusement préservé. Avec près de 53% d'abstention dans les couches populaires, on ne peut que s'inquiéter d'un lien brisé entre elles et la représentation politique, qui relativise le succès électoral du président de LREM.

La FSU met en garde le nouveau gouvernement sur la poursuite voire l'amplification de politiques libérales qui ne feront qu'aggraver le chômage, la précarité, en fragilisant les services publics et la protection sociale, renforçant par la même les inégalités, accentuant encore plus la désespérance du plus grand nombre qui sous-tend le vote pour l'extrême-droite.

Le dialogue social engagé avec les organisations syndicales est un « dialogue sur ordonnance », malgré la cinquantaine de groupes de travail prévus puisqu'il n'y aura pas de débat parlementaire sur le projet de Loi Travail XXI qu'on nous promet pour la rentrée. Ce projet contient de profondes remises en cause des protections collectives et des droits les plus élémentaires des salarié-es, du public comme du privé, qui ne resteront pas sans réponses de notre part.

Sur le plan des libertés publiques, l'Etat d'urgence est prolongé jusqu'en novembre 2017, et pire, le gouvernement propose d'inscrire dans le régime du droit commun des dispositions relevant de l'exception (assignation à résidence et perquisitions à domicile sur décision administrative, pose de bracelets électroniques et sans contrôle a priori d'un juge judiciaire). ce qui suscite les plus vives inquiétudes dans les rangs des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen dont nous sommes.

A Bordeaux depuis début mai nous assistons à la multiplication de mises en rétention puis d'expulsions de demandeurs d'asile accueillis au CAO de

Mérignac, au mépris du droit d'asile et des engagements pris par l'état français pour sa part dans l'accueil de réfugiés.

Le ministre de l'Education Nationale affirme que les dispositifs « plus de maîtres » et « dédoublement CP » vont pouvoir cohabiter. Or, sur le terrain, la réalité est bien différente : ici les postes de PDMQC sont purement et simplement fermés, là ils sont transformés en « CP dédoublé » ou leurs missions réorientées. L'application dès la rentrée, de cette promesse de campagne du candidat Macron tourne au casse-tête : locaux, missions des enseignant-es et projets pédagogiques remis en cause, répartitions pédagogiques contraintes ...

En Gironde à ce jour, c'est le flou et l'incertitude qui dominant. La FSU a organisé une assemblée générale le 21 juin. Les remontées du terrains sont inquiétantes. Les IEN naviguent à vue pour répondre aux injonctions successives de mettre en œuvre coûte que coûte cette promesse : là, les PDM élémentaires deviennent enseignants de CP et les PDM maternelles sont réorientés vers le CE1 et la GS, là il n'y aura plus de dispositif en maternelle, là encore, les IEN outre-passent les consignes ministérielles en dédoublant des CP hors REP +. Ce qui après le profilage à outrance, laisse présager de ce que sera l'autonomie du « local », chère à Mr Blanquer, en matière de politique éducative.

Aucun texte de cadrage, ni ministériel, ni rectoral ni départemental ne permettant de connaître la déclinaison de la mesure annoncée tambour battant. Des modifications s'opèrent sans réelle consultation des conseils des maîtres au gré de la volonté des ien.

Pire, alors que le mouvement est déjà passé, alors que des enseignant-es se sont pliés au « rituel » du profilage pour être en adéquation avec le poste de M+, voici qu'on annonce au équipe que tout est remis en cause, et qu'elles doivent à 15 jours de la fin de l'année scolaire, revoir leur copie, balayant ce faisant d'un revers de main tout le travail de réflexion et d'élaboration qu'elles ont engagées.

La FSU s'oppose à la mort programmée du « plus de maîtres que de classes », dispositif prometteur et plébiscité par les collègues, qui permet un travail plus collectif, la réalisation de projets, la prévention des difficultés scolaire, et présente déjà des effets notables sur les apprentissages. En plein déploiement – les « Plus de maîtres » ne sont encore que 3220 sur les 7000 annoncés- et avant même d'avoir pu être évalués, les « maîtres + » pourraient purement et simplement passer à la trappe. Les personnels avec la FSU demandent au contraire son renforcement. Elle appelle les personnels à l'action, y compris par la grève.

Alléger les effectifs des CP en REP+, c'est nécessaire. Mais ça l'est tout autant dans les autres classes, en REP+, comme en REP ou hors éducation prioritaire. Pour prévenir les difficultés scolaires, il faut aussi former et recruter des personnels spécialisés afin que les RASED retrouvent les moyens de leur efficacité.

Si politique éducative ne rime pas avec immobilisme, rime-t-elle avec retour vers le passé ? Car que ce soit les devoirs faits, le redoublement ou les stages de remise à niveau, il s'agit là, comme l'AP, de vieilles « recettes » éculées qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité et qui renvoient pour certaines à la périphérie de la classe. Avec elles, on est loin d'une politique de progrès « en marche ».

Les enseignant-es veulent en premier lieu pouvoir travailler sereinement, sans pilotage à vue au gré des alternances et sans remise en cause arbitraire du travail mené depuis plusieurs années.

Pour la FSU, les décisions du ministère obèrent une rentrée sereine dans l'éducation prioritaire. Elle continuera de défendre le dispositif « Plus de maîtres que de classes ». C'est pourquoi le SNUipp-FSU a lancé une grande collecte de témoignages pour donner la parole aux enseignants et la porter au ministre. Il décidera avec eux de nouvelles modalités de poursuite de l'action.

Lors de ce CTSD, vous soumettez aux organisations syndicales, le projet de redécoupage des zones d'intervention pour les TRBis (exZIL). Le département serait découpé en 4 zones de remplacement, les TRBis (exZIL) seraient amenés à effectuer des remplacements sur plusieurs circonscriptions.

Cette décision va à l'encontre des engagements que vous aviez pris en CAPD au mois de mars où vous vous êtes engagé à conserver les 22 circonscriptions comme secteur d'intervention des ZIL. Cette décision remet également en cause les remplacements de courtes durées et de proximité. Les missions des ZIL seraient bafouées. Les droits des personnels remis en cause alors même que le mouvement principal est clôturé.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU33 a appelé les personnels à se mettre en grève aujourd'hui et à se rassembler devant la DSDEN.

Nous examinons aujourd'hui la deuxième phase de la carte scolaire pour la rentrée 2017. Là aussi c'est l'expectative, à moins de 2 semaines des vacances scolaires, la FSU constate que la moitié de la dotation n'est pas affectée.

A ce stade, le solde de créations de postes «classe» est de 47 postes.

Outre les mesures du projet que nous avons reçu, il vous resterait près de 50 ETP pour assurer la rentrée.

Concernant la scolarisation des TPS, la Gironde est loin du compte. Lors du dernier CT, alors que nous notions la création d'un unique dispositif TPS, vous nous aviez affirmé votre volonté d'en déployer une dizaine d'ici la rentrée 2017. Qu'en est-il ? Nous demandons que la scolarité des 3 ans, levier important de la réussite des élèves issus des milieux populaires, continue d'être un axe fort de la politique éducative. Et si des dispositifs ne peuvent être créés, il faut avoir les moyens de les scolariser au lieu de fermer des classes maternelles en REP.

Les 5 postes de RASED créés en février ne sauraient conforter significativement ce dispositif à la hauteur des besoins des élèves comme des enseignant-es pour faire face à l'augmentation de la difficulté scolaire grave. Ils ne sauraient non plus compenser la perte de 5 postes G. Ce qui illustre le peu de cas qui est fait à l'aide relationnelle à l'école et à la prévention des obstacles au « devenir élève » à l'œuvre dès la maternelle.

L'insuffisance voire l'absence de maîtres G et E dans les écoles a des conséquences graves pour les enfants les plus éloignés de la culture scolaire qui peinent à être élèves et qui sont empêchés d'apprendre. Faute de réponse adaptée pour prévenir leurs difficultés, combien d'entre eux, alors qu'ils ou elles ne présentent aucun déficit cognitif, risquent de se trouver en panne de projet scolaire voire en situation de handicap ?

Le plan de rattrapage, n'est toujours pas envisagé sérieusement par le rectorat et le ministère. Ce sont 258 postes dont nous avons besoin pour atteindre le P/E moyen et plus de 700 postes pour que les écoles puissent fonctionner de façon optimale.

L'heure est à d'autres choix, à un réel investissement pour notre service public d'éducation, pour une école émancipatrice, fondée sur l'égalité des intelligences, et un haut niveau de culture commune. Notre département toujours en hausse démographique, en est l'illustration. Malgré une dotation positive, le budget alloué à notre département n'a pas permis de compenser les pertes subies sous l'ère Sarkozy et de donner les moyens de la mise en œuvre des aspects les plus positifs de la loi de refondation, notamment en terme de formation initiale et continue et de déploiement des dispositifs sensés revitaliser les pratiques pédagogiques.

Concernant, le sujet des rythmes scolaires, le projet de décret ouvre la possibilité des 4 jours pour répondre aux organisations insatisfaisantes ou inadaptées.

Les écoles ont besoin d'une communication claire et rapide de la DSDEN sur ce sujet.

Si ce décret permet des assouplissements attendus, les enseignants pointent des mesures urgentes pour améliorer la réussite des élèves. La priorité au primaire doit s'accompagner d'un investissement à la hauteur de celui des pays d'égalité économique qui réussissent à combattre les inégalités, permettant de répondre aux besoins : abaisser partout les effectifs, offrir une formation continue de qualité, envisager un meilleur accompagnement et soutien aux équipes pour réussir le défi de l'inclusion. Les enseignants demandent aussi la reconnaissance de leur temps de travail : c'est la condition de l'engagement et de la dignité des professeurs à laquelle vous faites référence.

Les personnels sont pleinement investis dans leurs missions, mais ils ont le sentiment de porter le système à bout de bras : il y a urgence à leur donner les moyens de bien faire leur métier et à leur faire confiance, justement. « Du temps, de la confiance et des moyens » voilà ce que nous voulons.

Pour le service public d'éducation. Pour le service public d'éducation, plutôt qu'une rentrée en musique nous attendons des lendemains qui chantent !